



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de TEMPLEMARS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La SAS ETS VERBRUGGE & FILS -siège social 2 rue de la Prévoyance 59000 LILLE- a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique relative au déménagement de ses activités actuellement exercées sur LILLE vers la commune de TEMPLEMARS au 16b rue de l'Epinoy ; comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

3260 : Traitement de surface de métaux ou de matières plastiques par un procédé électrolytique ou chimique pour lequel le volume des cuves affectées au traitement est supérieur à 30 m³ ;

4130-2-a : Toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation. Substances et mélanges liquides. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 10 t ;

ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre des rubriques 1450-2, 2561, 2575 et 4120-2-b.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de TEMPLEMARS **du 8 octobre au 9 novembre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de TEMPLEMARS ;
- par voie postale en mairie de TEMPLEMARS (59175) -101 rue Jules Guesde- à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Alain DEHAIS, ingénieur EDF en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de TEMPLEMARS, au lieu de consultation du dossier, les **Mardi 8 octobre 2019 de 9h00 à 12h00, Mercredi 23 octobre 2019 de 13h30 à 16h30 et Samedi 9 novembre 2019 de 9h00 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2019>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Jean-Louis VERBRUGGE, Président de la SAS ETS G. VERBRUGGE & FILS, au 03.20.53.74.55.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de TEMPLEMARS pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.